



VAE pour le Diplôme d'État de professeur de musique

Calendrier et contenus de l'accompagnement

L'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté (ESM) met en place une quatrième session de VAE en 2019-2020. Elle a confié au lab (Liaisons Arts Bourgogne) la mise en œuvre d'un accompagnement des candidats qui le souhaiteront et dont les dossiers d'inscription auront été déclarés recevables.

Jeudi 7 novembre 2019 à Auxerre, 9h30-12h30 et 14h-17h (6 heures)

Michel Hubert, musicien de jazz et professeur dans diverses écoles de musique, militant administrateur dans différentes associations de musiques actuelles, puis Chargé de mission « schéma départemental enseignement musical », directeur de l'ADDM de la Mayenne, Directeur du CEFEDM Bretagne Pays de la Loire et enfin Directeur du département formation continue et professionnalisation du pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne Pays de la Loire, encadrera cette première journée qui sera consacrée à la méthodologie pour l'écriture du livret 2 et la connaissance et compréhension du référentiel de compétences du DE de professeur de musique. Le référentiel est téléchargeable sur les sites de l'ESM et du lab.

<https://www.esmbourgognefranche-comte.fr/fr/la-demarche/la-recevabilite>

<https://www.le-lab.info/la-voix/formations/vae-pour-le-diplome-detat-de-professeur-de-musiqu>

Mardi 3 décembre à Chalon sur Saône, 9h30-12h30 et 14h-17h (6 heures)

La deuxième intervention sera réalisée par Bob Revel, ex Inspecteur de la création et des enseignements artistiques au Ministère de la Culture, ex Directeur de la Cité des Arts et du CRR de Chambéry Pays de Savoie. Il abordera les questions liées au métier d'enseignant aujourd'hui (organisation générale de l'enseignement spécialisé - rôle des collectivités départementales, schémas départementaux des enseignements artistiques...- réflexion sur les projets d'établissement et la connaissance des contenus des différents cycles...). Le SNOP 2008 (schéma national d'orientation pédagogique) est téléchargeable sur le site de la Médiathèque de la Cité de la musique de même que la charte de l'enseignement artistique spécialisé :

http://mediatheque.cite-musique.fr/mediacomposite/cim/_Pdf/10_10_20_Schema_orientation_enseignement_musique.pdf

http://mediatheque.cite-musique.fr/mediacomposite/cim/_Pdf/10_10_20_Charte.pdf

Jeudi 14 mai à Chalon sur Saône ou vendredi 15 mai à Dijon, 9h30-12h30 et 14h-17h (petits groupes de 10 - 6 heures par groupe)

Préparation à l'entretien avec Bob Revel et Robert Llorca, directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Chalon sur Saône.

Les deux formateurs encadreront en parallèle les deux demi-journées rassemblées sur une seule date. 3 heures seront consacrées aux questions liées à la présentation du parcours de chaque candidat et du livret 2 au jury (début de l'entretien). Les 3 autres heures permettront de réfléchir aux questions susceptibles d'être posées par les membres du jury.

2 heures de tutorat individuel pour l'écriture du livret 2 seront mises en place pour chaque candidat entre janvier et avril 2020.